

Conseil scientifique du CNRS des 21-22 novembre 2019

Compte rendu des élus du Conseil

[La composition du conseil scientifique](#)

Résumé

- Proposition de nomination au Conseil de deux personnalités scientifiques étrangères
- Remplacement d'un membre nommé au conseil scientifique de l'INSB (*Avis du Conseil*)
- Points d'actualité
- Présentation de l'Institut Ecologie et Environnement (INEE) par *Stéphanie Thiébault*
- Présentation de *Claire Mathieu-Kenyon*: "Algorithms for clustering problems"
- Discussion avec la direction du CNRS (*Antoine PETIT et Alain SCHUHL*)
- Contrat d'objectifs entre l'Etat et le CNRS (*Vote du Conseil*)
- Créations/suppressions d'unités de recherche (*Avis du Conseil*)
- Eméritat des directeurs de recherche (campagne 2020) (*Proposition du Conseil*).
- Bilan de la campagne 2019 de recrutement des chercheurs
- Recrutement 2020 : Politique scientifique et répartition des moyens ; politique du CNRS en matière de priorités de recrutement ; répartition par discipline ou groupe de disciplines des emplois de chercheurs ouverts aux concours 2020 (*Avis du Conseil*). Répartition des moyens financiers et humains entre les instituts, les programmes interdisciplinaires et les services communs (*Avis du conseil*). Budget 2020 (*Point d'information*)
- Adoption des recommandations (*Vote du Conseil*)

Prochain CS : les 27-28 janvier 2020

1- Proposition de nomination au Conseil de deux personnalités scientifiques étrangères

(*Pour cause de démission de 2 personnalités étrangères : C. Parmesan et F. Linden*)

1 nom (Juan-José HERNANDEZ-REY) a été proposé par l'IN2P3 pour remplacer F. Linden et 3 (Bernhard SCHMID, Mark GESSNER et Ted TURLINGS) par l'INEE pour remplacer C. Parmesan. Après discussion, les membres du conseil procèdent au vote :

Vote à l'unanimité pour : HERNANDEZ-REY et GESSNER

2- Remplacement d'un membre nommé au conseil scientifique de l'INSB (*Avis du Conseil*)

2 noms ont été proposés par l'INSB : Bruno LUCAS (DR1 CNRS, immunologiste à l'Institut Cochin) et Mounira AMOR-GUERET (DR1 CNRS en Cancérologie à l'Institut Curie à Orsay).

Vote: à l'unanimité pour B. Lucas

3- Points d'actualité (*par Dorothée Berthomieu*)

- **ComuEs et politique de site**: Seules 4 ComuEs devraient subsister en l'état. Certains sites envisagent la création d'une Comue expérimentale. Beaucoup ont opté pour la nouvelle formule de l'association sans chef de file – appelée convention de coordination territoriale – permise par l'ordonnance (*Ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche*), souvent autour d'un établissement expérimental. Enfin, certains sites sont encore en réflexion. Exemple Occitanie (rq : le CS avait été sollicité pour avis sur participation du CNRS à l'I-SITE MUSE) où la Comue a été dissoute (décembre 2019) pour être remplacée par une convention de coordination territoriale dans un contexte où la future ex-Comue LR a été victime d'une escroquerie de 300 000 € dans le cadre de l'opération campus. A Nantes (Isite Next): "Ce qui se passe à Nantes est dramatique" a déclaré F. Vidal puisqu'ils ne veulent pas tous fusionner...

- **LPPR**: d'autres instances ont également votés des motions (CSI INEE et INSHS, C3N, [CPCN](#) le 8 novembre)

- **Réforme des retraites** : en lien avec ce que Jean Chambaz (président de Sorbonne Université) a dit en octobre sur le risque de "paupérisation brutale et considérable de la génération à partir de 1963" sans adaptation au secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche, du fait de l'entrée tardive dans le métier (34 ans pour les enseignants-chercheurs) – et le niveau de prime beaucoup plus bas que dans le reste de la fonction publique (22 % en moyenne).

En "réponse", Frédérique Vidal a dit au Sénat le 05/11, à propos de la LPPR, "il est d'ores et déjà certain que nous revaloriserons les salaires car on ne peut pas attirer de doctorants avec 1,3 SMIC"

- **Article dans Le Monde. Science et médecine du 16 octobre** (D. Larousserie): recherche decryptage d'un malaise. Taux de sélection de l'ANR (16% en 2018) contre 49% en Suisse, 46% en Allemagne par ex., qui consacrent également plus que la France en % du PIB (3.37 et 2.92% respectivement contre 2.22% en France).

- **CVEC (Contribution de vie étudiante et de Campus)** doit être payé par tout le monde y compris les doctorants ! En 2019, il est prévu par ailleurs 35M€ de crédits destinés à la vie étudiante (après les 56 M€ déjà ponctionnés en 2018).

- **Open access et sc ouvertes**: <https://ministeresuprecherche.github.io/bsol/>

- Journées nationales de la science ouverte (18-19 nov à SU): Le CNRS se fixe quatre objectifs : atteindre 100 % des publications en accès ouvert d'ici à fin 2020 ; développer la gestion et le partage des données ; promouvoir des infrastructures et des outils pour la fouille et l'analyse des contenus scientifiques ; revoir l'évaluation individuelle des chercheurs (*cf* http://www.cnrs.fr/sites/default/files/press_info/2019-11/Plaqueette_ScienceOuverte.pdf)

- France en 3e position du classement mondial des universités les plus innovantes (basé notamment sur l'impact des brevets déposés).

- Rémy Mosseri (octobre 2009) : s'est exprimé (alarme) sur la perspective du retour de la notation des UMR par l'HCERES dans le cadre des débats sur son renouvellement.

4- Présentation de l'Institut Ecologie et Environnement (INEE) par *Stéphanie Thiébault*

Créé en 2009, l'institut est par essence pluri et interdisciplinaire, au carrefour entre les Sciences de l'Homme, sciences de la Terre et de la Vie dont l'objectif est de répondre aux problématiques environnementales, avec 5 axes scientifiques majeurs (Ecologie fonctionnelle, analyse et gestion des services écosystémiques ; Biodiversité, évolution et adaptation ; De l'anthropisation à l'artificialisation des milieux et du vivant ; Environnements littoraux et marins : interactions et dynamiques ; Rétroactions des systèmes écologiques et changements globaux) et 3 approches complémentaires (Observation ; expérimentation et modélisation).

Repenser la place de la science et le rôle du scientifique au sein des processus de mise en œuvre de la gestion des socio-écosystèmes ; Accroître le rôle des sciences de l'environnement dans l'innovation et le développement économique (green seeding) et résoudre les grands défis de l'écologie fondamentale.

Tous les 5 ans, l'INEE réalise ses prospectives (dernières en 2017). Les 5 axes thématiques prioritaires pour 2019-2025 sont les suivants : Adaptation; Bioinspiration; Ecologie de la santé; Espèces invasives; Territoires en mutation.

L'approche est celle de l'écologie globale ; recherches menées sur le fonctionnement et la dynamique des écosystèmes et des sociaux-systèmes à différentes échelles de temps (du très ancien à l'actuel) et d'espace (biosphère).

Dans le COP (2019-2023) du CNRS, l'INEE apparaît dans les thématiques Ingénierie (Bioinspiration/biomimétisme), Planète et Univers (Cycle des ressources pour des sociétés durables) et Vivant (Connaissance des génomes, innovation génétique, épigénétique et environnement ; Écologie de la santé ; Adaptation ; Dynamiques écologiques) et également dans 4 des 6 défis sociétaux (Changement climatique ; Santé et environnement ; Territoires du futur ; Transition énergétique).

90 UMR sont rattachées à l'INEE, en majorité sur les pôles Sorbonne Université, Occitanie et Rhône-Alpes. Les unités avec rattachement principal à l'INEE sont le plus souvent rattachées secondairement à l'INSHS (30), l'INSB (23) et l'INSU (21) et les unités ayant un rattachement secondaire à l'INEE sont majoritairement rattachées à l'INSU (48) et l'INSHS (35). L'INEE se retrouve dans les sections 29, 30 (co-portée avec INSU) et 31 du Comité National. 7256 personnels dans les laboratoires dépendent de l'INEE, dont 674 chercheurs CNRS et 1799 enseignants-chercheurs.

Il existe plusieurs dispositifs d'étude : les Ecotrons (2 Infrastructures de recherche existent, à Foljuif et Montpellier) qui permettent de suivre les processus environnementaux ; les stations d'écologie expérimentales (3 en métropole, CEREEP en île de France, SAJF au Lautaret et SEEM à Moulis ; 1 en Guyane NETRS et 1 polynésie française CRIOBE) ; les zones atelier, qui permettent de travailler sur les dynamiques sociétales en relation avec leur environnement et sont des dispositifs fonctionnant sur le long terme et centrés sur un territoire) et les OHM (observatoires Hommes-milieu ; *ex avec Fessenheim et l'étude des conséquences de l'arrêt de la centrale étudiées par plusieurs disciplines*)

L'INEE est également engagée dans des actions internationales avec des Task-forces CNRS (*Agenda 2030 et Océan*), des groupes de travail avec des partenaires extérieurs (*Biodiversa, convention ONU Biodiversité et IPBES=équivalent du GIEC pour la biodiversité*) et des échéances internationales (*FP9, Congrès mondial UICN 2020, ONU New deal for nature post 2020*)

Stratégie internationales: soutenir l'activité des équipes de recherche, promouvoir des initiatives et infrastructures innovantes et s'impliquer dans des réseaux institutionnels internationaux. Exemples : création de l'IRL (International Research Lab, ex UMI) avec l'Afrique du sud (Nelson Mandela University) sur les études de l'adaptation et la durabilité des socio-écosystèmes.

Une politique renforcée à l'Outre-mer:

- en Guyane, plus grande région tropicale de l'Europe et plus grande forêt européenne) avec 2 unités de recherche (USR LEEISA qui intègre la station des Nouragues, l'OHM OYAPOCK et la station de recherche de l'OUEST GUYANNAIS ; et UMR ECOFOG), le Labex CEBA, le GDR LIGA et le programme Interdisciplinaire de Guyane.

- en Polynésie française, avec le Centre de Recherches Insulaires et Observatoire de l'Environnement (CRIOBE) (avec le LABEX CORAIL), unité incontournable sur l'étude des coraux et leur environnement.

- La Réunion, avec 2 UMR (ENTROPIE, mixte avec Univ de la Réunion et IRD, sur l'écologie marine tropicale, et PIMIT, unité mixte CNRS-Univ. De la Réunion, IRD et INSERM, sur les processus infectieux en milieu insulaire tropical).

- les îles éparses.

Objectifs du développement durable: Agenda 2030 "Transformer notre monde : le programme de développement durable à l'horizon 2030"; adopté par 193 pays lors de la conférence de New York en 2015; 17 objectifs pour les peuples, la planète, la prospérité, la paix et les partenariats; 169 cibles intégrées et non dissociables ; un agenda universel, ambitieux et suivi.

Calcul de l'empreinte carbone au niveau de la direction de l'INEE (*surtout missions et informatique*) mais aussi dans les sites universitaires avec les Dispositifs de partenariats en écologie et environnement (DIPEE): démarche de partenariats entre les partenaires (universités), entre les unités INEE du site, et au niveau national entre les DIPEE et l'INEE. Pour chaque DIPEE il y a un chargé de mission qui anime, fait les liens, valorisation de demandes en commun (DIALOG).

5- Présentation de Claire Mathieu-Kenyon: "Algorithms for clustering problems"

C. Mathieu, membre élue du Conseil Scientifique, a reçu cette année la Médaille d'argent du CNRS. C. Mathieu est directrice de recherche en informatique au CNRS au sein de l'Institut de recherche en informatique fondamentale, spécialiste des algorithmes. Elle nous présente ses recherches en informatique, en particulier sur les « clustering », où quelles sont les méthodes pour trouver des clusters de manière automatique.

6- Discussion avec la direction du CNRS (Antoine PETIT et Alain SCHUHL)

Echanges avec la direction sous forme de questions-réponses :

Q : Postes chercheurs CRCN au concours 2020 ? Dans le tableau de répartition des postes par disciplines proposé au vote, le total est de 240, sur le site du CNRS il est annoncé 250 postes ([site français](#)) ou « more than 200 » ([site anglais](#)). Qu'en est-il réellement ?

AP: On recrute cette année 250 chercheurs permanents : 240 CRCN + 10 DR externes. Ces postes seront « affichés » en CID50 (Gestion de la recherche) mais de manière « fictive ». Chaque section pourra classer des DR externes en jury d'admissibilité, mais ensuite la décision des 10 DR externes recrutés se fera en jury d'admission DR, toutes sections confondues. Si le/la candidat.e DR externe classé.e par la section n'est pas sélectionné.e par le jury d'admission alors un DR interne sera pris sur la liste complémentaire établie par la section.

Q: Est-ce que les DR Externes recrutés bénéficieront d'un « package » de fonctionnement?

AP : Non (manque de moyen). De plus si on dit qu'on veut recruter des DR externes avec un gros package en plus du salaire, alors on en recrutera moins que si on en recrute sans ces gros packages

Q : pour la masse salariale donnée, comment détermine-t-on le nombre de postes de chercheurs/postes de ITA ?

AP : jusqu'en 2018, les recrutements étaient de 300 chacun. On a été obligé de baisser de 600 à 560. Mais les labos ont demandé un effort sur les IT; on a fait un effort sur les fonctions de support et de soutien.

Q: Est ce que le CNRS est soumis à des réserves ?

AP : le parlement vote des budgets non sincères depuis des années. On gèle proportionnellement à la masse salariale et à un second taux de frais de fonctionnement mais ce n'est jamais dégelé. L'ESR bénéficie de taux de gel moins important (ces % vont changer mais on ne sait pas encore de combien) que ceux de la fonction publique. Nous sommes soumis à cette disposition.

Q: *Quand-est-ce-que les émérites sont informés de leur éméritat ?*

AS : dans le courant du mois de décembre.

Q: *Engagement des chercheurs, haut niveau. On rencontre beaucoup de Français (aux US par exemple) qui hésitent à candidater par rapport aux salaires et aux moyens. Les bons chercheurs vont-ils ailleurs? Pire que ça, les Chinois recrutent même ici...*

AP: Il faut (re)voir l'environnement de travail. Cette année, les nouveaux recrutés ont obtenu une prime d'arrivée de 10k€, ce qui est presque ridicule. Les solutions ne sont pas simples. La priorité doit être l'emploi permanent, mais c'est compliqué dans le contexte international. Les disciplines ne sont pas traitées à la même enseigne, il existe aussi un risque de rupture de l'égalité de traitement. Ce sujet semble avoir été compris au plus haut niveau de l'Etat.

Q: *On pourrait intégrer dans le « package » l'éducation des enfants, la santé, tout ce qui est un plus en France/pays ?*

AP: compliqué de comparer les rémunérations aux US et en France

Q: *sur le renouvellement des CDD CNRS, que ça soit sur des fonctions support ou non. Le CNRS ne veut plus recruter pour plus de trois ans...c'est une vraie question.*

AP: Une piste est à l'étude mais le sujet fait polémique, et concerne les CDI de chantier ; le contrat prend fin lorsque le « chantier » se termine (peut-être plus long que 6 ans).

Q: *les ZRR (zone à régime restrictif) génèrent des complexités administratives incompréhensibles et des mois de travail. Par exemple, alors qu'une autorisation de travailler a été accordée en août 2019 à un chercheur étranger pour qu'il puisse travailler dans un laboratoire en ZRR, il est exigé de refaire une demande d'autorisation en 2019 pour qu'il puisse travailler dans un laboratoire dans une autre ZRR.*

7- Contrat d'objectifs entre l'Etat et le CNRS (Vote du Conseil)

Echanges avec la direction sur la dernière version du COP, qui doit être voté en CA le 2 décembre, sous forme de questions-réponses :

Q: *sur les « tenure track »: s'agit-il de postes permanents ou pas?*

AP: c'est 2 lignes dans un COP de 60 pages...Le cadre précis est en discussion avec l'ensemble des acteurs. Le principe c'est que les jeunes chercheurs aient peu d'enseignement au départ, puis aient poste de professeur.

Q: *quand vous parlez du cadre qui permettrait à un jeune EC ou C d'enseigner moins en début de carrière et d'enseigner plus vers la fin de carrière, est-ce que vous parlez de la modulation des services, du statut des EC?*

AP: modularité des charges d'enseignement...peu d'universités en profitent. C'est aussi l'idée de voir s'il n'y a pas une 3e voie de recrutement que CR et MCF

Q: *Serait-il possible de mettre dans les indicateurs quelque chose qui soit directement lié à la recherche ?*

AP: non! Il y a une vraie volonté de ne pas mettre d'indicateurs quantitatifs (comme le nombre de publications).

Q: *sur la partie innovation (p 40-41): on peut lire "renforcer le potentiel scientifique des entreprises", de mon expérience ça ne marche pas ; "meilleurs projets sont orientés de manière préférentielle vers les actions de maturation conduites par les SATT," idem, de mon expérience ce sont des usines à gaz et ça ne marche pas ; un problème que je vois concernant les "Jeunes pousses" (plutôt que Start-up) c'est qu'on ne peut monter un Labcom avec le laboratoire dont il est issu. Ce qui est un peu ubuesque.*

Q: *le lien avec la société, à quoi sert la recherche, la communication, etc., n'est pas assez visible de mon point de vue ; par ailleurs, il y a peut-être des améliorations à apporter en terme de flexibilité (autonomie partielle des labos, rôle des DR).*

AP: d'accord pour dire que ce sont 2 points importants mais on est soumis à des dispositions publiques qui sont ce qu'elles sont; on a demandé dans le cadre de la loi qu'il y ait des dérogations pour la recherche par rapport au cadre général des dépenses publiques.

Q: *absence des moyens dans ce contrat, le CNRS aurait dû proposer des moyens et un tel document aurait dû pouvoir servir de base à la discussion sur la LPPR.*

AP: comprend et partage presque cette frustration... mais ce COP est un contrat signé par la ministre et le PDG du CNRS...

Q: *c'est donc un contrat sous contrainte; il déplore qu'il n'y ait pas eu de convergence entre la construction du COP et la discussion sur la LPPR.*

AP: oui, c'est un contrat sous contrainte, et effectivement, les moyens vont dépendre de la LPPR...

Q: *Il manque les maths fondamentales dans le COP...Les maths sont mentionnées uniquement « au service » des autres disciplines...*

Rq: *Certains membres du CS font remarquer que de nombreuses remarques/modifications émises par des membres du CS, et de certains CSI (INSB et INSHS en particulier) n'ont pas du tout été prises en compte dans cette version du COP...*

Vote du conseil sur le COP: 8 CONTRE, 3 ABSTENTIONS et 11 POUR

8- Créations/suppressions d'unités de recherche (avis du Conseil)

Les propositions sont présentées dans le cadre de la stratégie de l'Institut pour ses structures de recherche. Sont invités, les président(e)s des Conseils scientifiques d'institut. Le CS ne se prononce que sur les créations et les cas de divergences (c'est-à-dire avis contraires émis entre les sections et les directeurs d'instituts). Quelques cas restaient à examiner, non vus par les sections lors du précédent CS d'octobre.

Rappel: ERL : équipe de recherche labellisée ; GDR : groupement de recherche ; FR : fédération de recherche ; FRE : formation de recherche en évolution ; UMI : unité mixte internationale ; UMR : unité mixte de recherche ; UMS : unité mixte de service ; UPS : unité propre de service - Physique nucléaire et physique des particules (IN2P3)

Création du laboratoire des 2 infinis à Toulouse

Vote sur la création: POUR à l'unanimité

- Chimie (INC)

Création de l'ERL Biomimetism and Regenerative Medicine (BRM) et de la Fédération de Recherche sur l'Hydrogène (FRH2)

Vote: POUR à l'unanimité

- Physique (INP)

Création de l'ERL LIDYL (Laboratoire Interactions et Dynamiques et Lasers)

Vote: *POUR à l'unanimité*

- Sciences Biologiques (INSB)

Création d'une UMR (Integrated Molecular Microbiology), CNRS-Institut Pasteur.

Vote : *POUR à l'unanimité*

Création d'une FR (Intelligence artificielle, génome et cancer), CNRS, Univ Montpellier et Inserm. Encore en attente que la CID51 et la section 21 donnent leurs avis (session d'automne) :

Vote sous réserve de l'avis favorable de ces sections : *unanimité moins 2 (1 ne prends pas part au vote, 1 abstention)*

- Sciences de l'univers (INSU)

Création d'un GDR EECLAT (*Expecting Earth-CARE, learning from A-Train*)

Vote: *POUR à l'unanimité*

- Sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS):

Création d'un GDR NAME (Nano-materials for Energy Applications)

Vote: *POUR à l'unanimité (mais veiller à intégrer la communauté de la section 13)*

9- Eméritat des directeurs de recherche (campagne 2020) (avis du Conseil).

Restreint aux membres du Conseil directeurs de recherche et corps assimilés

Avis favorables à l'unanimité sur l'ensemble des dossiers examinés (soit 18 dossiers)

10- Bilan de la campagne 2019 de recrutement des chercheurs (Christophe Coudroy, Hugues de La Giraudière)

- 497 nominations effectuées pour 500 postes offerts: 241 recrutements* CRCN (pour 244 postes affichés dans l'AOC) + 5 recrutements en DR2 (ext) + 255 nominations DR2 (pour 255 postes affichés dans l'AOC) + 1 recrutement DR1. 2 concours infructueux (1 DR2 en CID50 et CID52 ont été reportés) et 8 désistements CRCN (recours à la liste complémentaire).

* *Délibération du concours 37/02 suspendue*

- Pression sur les candidatures: 23.4 candidats/poste en CRCN et 6 pour DR2

- Age moyen des lauréat.e.s: 33.7 (stable/2018) en CRCN (34.3 pour les femmes) et 45.8 en DR2 (47.2 pour les femmes)

- Taux d'étrangers en augmentation : 27.8% CRCN (environ 1/3 de candidats étrangers et 1/4 admis)

- Taux de femmes parmi les lauréats: 36.9% en CRCN et 38.8% en DR2 (recul pour les CRCN, stable en DR2)

- Interdisciplinarité: 53 recrutements au total (21.7%); sur les 53 recrutements, 18 postes de CRCN sont issus des CID et 35 postes sont offerts dans des sections non pilotées par l'institut ou en section 30 et/ou affectés dans une unité non rattachée à l'institut.

11- Recrutement 2020 : Politique scientifique et répartition des moyens ; politique du CNRS en matière de priorités de recrutement ; répartition par discipline ou groupe de disciplines des emplois de chercheurs ouverts aux concours 2020 (Avis du Conseil). Répartition des moyens financiers et humains entre les instituts, les programmes interdisciplinaires et les services communs (Avis du conseil). Budget 2020 (Point d'information) (Christophe Coudroy, Christophe-Alexandre Paillard)

Rappel : En cohérence avec les orientations fixées par le PDG, un schéma pluriannuel (2019-2022) a été établi en 2019 pour restaurer autant que possible des marges de manœuvre. Il se traduit notamment par les orientations suivantes: le lissage pluriannuel des évolutions démographiques à hauteur de la moyenne des départs à la retraite prévus sur les prochaines années, avec 250 recrutements pour les chercheurs et 310 pour les ingénieurs et techniciens; le renforcement de la capacité d'action scientifique à l'échelle du CNRS à travers le recrutement de doctorants, hors du plafond d'emploi, avec trois priorités : la pluridisciplinarité, la problématique « science et société » et l'international. L'année 2020 est la deuxième de mise en œuvre de ce schéma.

Recrutements 2020:

En 2020 seront recrutés **240 CRCN + 10 DR ext +11 CDD handicap + 1 accueil en détachement**, soit 262 recrutements chercheurs, ainsi que **310 IT**.

Remarque : en 2020 le CNRS a souhaité renforcer les recrutements externes de directeurs de recherche et prévu de réserver des crédits de masse salariale afin de permettre le recrutement de 10 lauréats externes au CNRS (pris sur les CRCN donc).

A nouveau le CNRS souhaite renforcer sa capacité d'action scientifique à travers le recrutement de doctorants : après les 203 premiers doctorants recrutés dans le cadre du programme « 80 Prime » en 2019, **180 doctorants supplémentaires (au lieu des 200 escomptés) seront recrutés en 2020**. Les trois axes de la campagne sont la pluridisciplinarité, les actions à l'interface entre science et société, et l'international. Ces recrutements seront comptabilisés hors du plafond d'emploi du CNRS.

Poursuite de la mise en œuvre du protocole PPCR. Le CNRS souhaite également que la réflexion autour de leur régime indemnitaire soit poursuivie et articulée avec la question de l'adhésion de ces corps au RIFSEEP. A noter également la poursuite des mesures interministérielles intervenues en 2019 en faveur du compte épargne temps (CET) : abaissement de 5 jours du seuil de monétisation et hausse du barème d'indemnisation.

Information sur le budget 2020 (NDLR : aucun document distribué, pas même en séance. Un diaporama de tableaux de chiffres bien trop rapidement présenté...); les chiffres ne sont pas encore garantis puisque les discussions finales avec le ministère n'ont pas encore eu lieu.

Le projet de budget 2020 du CNRS s'élève à 3 495,2 M€ en recettes, soit +2,3% par rapport au BI 2019. Il se compose de :

- la subvention pour charges de service public (SCSP) inscrite sur le programme 172 de la mission interministérielle « Recherche et Enseignement Supérieur » de **2 638,1 M€** (+14,9 M€ par rapport à 2019 (+0,6%), pour financer les mesures salariales 2020 (PPCR en particulier).

- la prévision de Ressources propres: **857.1 M€** (en hausse de +68.6M€, soit +8,6% / 2019)

A ces ressources s'ajoute un prélèvement sur le fond de roulement (FDR) de **92.1 M€ (74,2 M€** pour financer la campagne emploi 2020 et le GVT; **9,1 M€** pour couvrir la masse salariale des 200 doctorants recrutés au 1er octobre 2019 et le recrutement de 180 doctorants supplémentaires au 1er octobre 2020; **8,9 M€** pour les crédits bénéficiant aux laboratoires hors masse salariale, en matière de prématuration - 6.9 M€ et d'interdisciplinarité - 2 M€).

Moyens des instituts : **235.1 M€** ; en baisse de -11 M€ par rapport à 2019, dont -2,2 M€ au titre de l'arrêt de la TGIR ORPHEE. Cette évolution permet de redéployer des crédits en faveur de la prématuration et du recrutement de doctorants.

TGIR: + 0.4% / 2019

Autres FEI: augmentation des dépenses de +2.5 M€ correspondant surtout à la prématuration des projets (+2.3 M€) qui est affichée comme priorité et à l'interdisciplinarité (+0.8 M€)

Fonctions support : **78.5 M€** (+ 0.9%) (dont +0.4 M€ pour le handicap)

...

Emplois sur subvention d'état:

Prévision 24971 ETPT au 31/12/19 dont 899 non permanents sur subvention d'état et 7785 contractuels hors plafond pour total 32756.

Prévisions d'emploi en ETPT: 25165 sur plafond d'emploi

Départs à la retraite: 567 prévus en 2019, 482 en 2020 (puis 580 prévus en 2021, 561 en 2022, et 624 en 2023)

- Vote sur la répartition des moyens financiers et humains entre les instituts, les programmes interdisciplinaires et les services communs (Avis du conseil) :

Vote du CS: 14 ABSTENTIONS et 5 POUR

- Répartition des recrutements de chercheurs 2020 entre les instituts (tableau ci-dessous) soumise à l'avis du Conseil scientifique:

Prise en compte de la pluridisciplinarité, responsabilité partagée par les instituts et l'ensemble des sections du Comité National, ne reposera pas uniquement sur les CID. 20 % des postes seront ouverts dans des sections ou des laboratoires qui ne relèvent pas directement de l'institut concerné ou sur des thématiques ou des profils disciplinaires à l'interface de plusieurs instituts ou dans une commission interdisciplinaire.

| Instituts | IN2P3 | INC | INEE | INP | INS2I | INSB | INSHS | INSIS | INSMI | INSU | TOTAL |
|----------------------|-------|-----|------|-----|-------|------|-------|-------|-------|------|------------|
| <i>Rappel 2019</i> | 8 | 31 | 11 | 22 | 20 | 47 | 49 | 20 | 17 | 25 | 250 |
| Concours 2020 | 8 | 30 | 13 | 25 | 19 | 47 | 40 | 22 | 16 | 20 | 240 |

Q: Comment apparaissent et sont répartis les postes des CID? Il y a aussi une ambiguïté entre cette répartition et les interprétations dans les instituts sur ces postes CID.

-Les instituts ont effectivement mis ces postes ; si les instituts ne mettaient pas des postes dans les CID, il y en aurait 0. Ils n'apparaissent pas dans ce tableau. Pas d'arbitrage nécessaire l'an dernier car le total arrivait à 239 sur 240.

Q : des membres du CS rappellent, comme l'année dernière, le manque de visibilité (absence des coloriages et éventuels fléchages des postes, absence du détail par section et CID...). Egalement il serait souhaitable d'avoir les résultats des arbitrages entre C et IT par institut.

Q : Le vote sur la répartition implique-t-il que l'on se prononce aussi sur la diminution (250 à 240 CRCN)?

Les 10 recrutements externes ne sont pas affichés, chacun l'interprète comme il veut...

Q : Il manque encore cette année pas mal de chiffres de répartition C/IT et ce qui tient à l'évolution démographique. Cela avait déjà été demandé l'an passé et là on le redemande pour les prochaines années...

Vote du CS sur cette répartition/institut: 8 Contre, 5 Abstentions et 6 Pour.

12- Adoption des recommandations (Vote du Conseil)

1- Recommandation sur le recrutement au CNRS

Les chiffres annoncés pour les campagnes de recrutement de Chercheurs, Ingénieurs et Techniciens illustrent le sous-investissement de l'Etat dans la recherche. En particulier, le Conseil scientifique s'émeut de ce que le nombre de possibilités offertes aux jeunes candidates et candidats aux métiers de la recherche (240 pour les CRCN) baisse encore en 2020 par rapport à 2019.

Texte adopté à l'unanimité le 22 novembre 2019

2- Recommandation du Conseil scientifique du CNRS suite à l'arrestation en Iran de deux chercheurs

Le Conseil scientifique du CNRS s'indigne et condamne les arrestations des chercheurs Fariba Adelkhah et Roland Marchal en Iran, en juin 2019. Il assure Fariba Adelkhah et Roland Marchal de son indéfectible soutien dans la difficile épreuve qu'ils endurent et partage l'inquiétude de leurs familles.

Il dénonce cette atteinte manifeste et scandaleuse à la liberté de la recherche par les autorités iraniennes, dans le cas de Fariba Abdelkha et de Roland Marchal comme dans le cas des autres chercheurs détenus en Iran, quelle que soit leur nationalité.

Il demande donc la libération de nos collègues et qu'ils retrouvent leur liberté d'expression et de circulation.

Texte adopté à l'unanimité le 22 novembre 2019